

civil constatant leur décès. Il a mis en tête de ces documents des notices sobres sur la vie de chacun de ces prêtres et il les a fait suivre parfois de documents éclairant leur caractère ou leur rôle. Les critiques les plus rigoureux s'inclineront devant le caractère scientifique de cette publication.

* * *

Des actes des huit prêtres édités dans la première série, la seule qui ait paru jusqu'à ce jour, on peut déjà tirer quelques conclusions intéressantes.

Tout d'abord, ces victimes de la Révolution n'ont pas provoqué leur supplice par une hostilité systématique au régime nouveau et on ne peut pas les considérer comme des victimes politiques des luttes des partis.

L'abbé Cormeaux salua avec enthousiasme les débuts de la Révolution. "Il eut foi en l'oeuvre immense que tentait si témérairement l'Assemblée constituante. Il crut que la religion elle-même ne pouvait que gagner aux changements radicaux qui se préparaient. Il communiqua ses idées à une réunion d'ecclésiastiques où il ne rencontra qu'une approbation unanime." (p.4) Nous avons une preuve de ses sentiments dans le discours qu'il prêcha le 9 juin 1790, à l'occasion de la réunion de l'assemblée électorale qui allait constituer la nouvelle administration des Côtes-du-Nord, et que M. Lemasson a eu l'heureuse pensée de reproduire dans son volume. Il y disait: "C'est au Saint Esprit que nous sommes redevables du choix d'un président que la sagesse même aurait choisi et de celui de ces administrateurs auxquels les citoyens de ce département s'applaudissent de voir leurs intérêts confiés." Il invoquait l'esprit de sagesse "pour tous ceux qui, chargés des intérêts de la France, consacrent, soit à l'Assemblée nationale, soit dans les corps

Saint-Malo. MM. Denoual, Tostivint, Le Roux et Robert furent décapités à Rennes. Quant à l'abbé Cormeaux, le plus connu de tous ces prêtres, c'est à Paris qu'on lui trancha la tête.